



Le **COMM'** DECEMBRE 2021 **Infos**

Le mot du Maire

Chères Commequiéroises, chers Commequiérois



Je suis heureux de vous retrouver à travers cette deuxième édition du « Comm'infos ». Pour cette fin d'année, j'ai souhaité compléter l'information municipale par la création d'un nouvel annuaire appelé : le « Comm'annuaire ». Il est dédié aux commerçants, services et associations dont vous pourriez avoir besoin. Vous voici donc en possession de deux documents bien distincts et complémentaires. J'espère que la lecture vous en sera agréable et utile. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur ces nouveaux supports d'informations.

Malheureusement, la crise sanitaire est encore très présente, ce qui rend incertain l'organisation des vœux de l'équipe municipale prévue le vendredi 7 janvier. J'espère sincèrement pouvoir vous retrouver pour ce moment d'échange. La décision finale du maintien ou non de ces vœux à la population sera prise en cette fin d'année.

Avec mon équipe, nous avons souhaité, à travers ce journal, vous relater les actions réalisées depuis plusieurs mois et celles que nous allons engager prochainement.

La famille et la jeunesse prennent une place importante dans ce Comm'infos. L'enseignement et les activités proposées hors temps scolaire par la commune de Commequiers représentent un véritable enjeu de notre mandat pour l'épanouissement de nos futures générations. Comme nous nous y étions engagés l'année dernière, nous avons recruté un directeur de service « enfance-jeunesse » pour piloter ces actions. Vous pourrez retrouver son parcours et ses missions dans ce « Comm'infos ».

Ce zoom sur la jeunesse ne nous fait pas oublier les autres problématiques à traiter. Chaque jour, les adjoints et moi-même sommes présents sur le terrain ou en mairie pour répondre à la mission que vous nous avez confiée. Dès que le besoin s'en ressentira, nous organiserons des réunions publiques pour échanger (comme nous l'avons déjà fait deux fois ces derniers mois).

Dans les prochaines semaines, doivent débiter les travaux de restructuration du complexe sportif. C'est un des gros chantiers de ce mandat. Le financement sera assuré par un emprunt, de l'autofinancement mais aussi une part importante de subventions, obtenues grâce à un excellent travail de l'équipe municipale (élus et agents) que je remercie.

Soyez assuré que je reste vigilant aux dépenses de notre collectivité.

Les adjoints et moi-même sommes disposés à vous recevoir en mairie si vous souhaitez nous rencontrer. N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de notre agent de l'accueil. Pour terminer, je voulais vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Philippe MOREAU, Maire.



Facebook officiel de Commequiers :

<https://www.facebook.com/Ville-de-Commequiers>



Le Comm' Annuaire est arrivé !

Nouveau site internet en construction

Le sommaire

- Projets..... p 2**
Restructuration du complexe sportif
Délibérations : extraits
Adressage
Label Terre de Jeux
Horaires Mairie
- Travaux p 3**
Bâtiments
Voirie
Cimetière
- Enfance / Jeunesse p 4/5**
Un service dédié Enfance/Jeunesse
Le PEL
Recette du restaurant scolaire
L'équipe d'animation
Un directeur service Enfance/Jeunesse
Zoom ALSH et Viv'ados
Fréquentation des structures
Le Portail Familles
La ville récompense les Jeunes Lauréats
- Informations diverses..... p 6/7**
EHPAD Les Mimosas
Tribunes
Billet d'humeur
Élections
CMJ
Fourrière canine
- Patrimoine p 8**
1000 ans d'Histoire
La Bibliothèque

Vœux du Maire le 7 janvier 2022

(sous réserve d'annulation en raison de la crise sanitaire)

2022

Création & Impression : Média Horizon Imprimerie du Bocage imprimeriedubocage.com - 02 51 46 59 10

Crédits photos : LEBAS Christophe Mairie de Commequiers - Freepik / Vecteezy / Pixabay





ADRESSAGE

LA RESTRUCTURATION DU COMPLEXE SPORTIF

- Réunion de lancement avec les entreprises en fin d'année.
- Début des travaux courant janvier.

Coût des travaux voté à l'unanimité au conseil municipal du 29 novembre 2021.

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Salle Omnisport Renovation thermique	380 000,00	Subvention Etat DSIL 70% rénovation énergétique	397 188,54
Restructuration + Mise aux normes (M.A.N)		Subvention Etat DETR 30% sur 1.000.000 maximum	300 000,00
Salle Tennis de Table Rénovation thermique Mise aux normes	197 500,00	Subvention département Contrat Vendée Territoire	50 611,24
		Subvention région Pays de Loire	75 000,00
Création Club House + vestiaires Sanitaires communs (y compris foot) Extension salle Tennis table Mise aux normes + accessibilité PMR	1 695 488,66	Subvention SYDEV	50 000,00
		Subventions Agence Nationale des Sports ANS	90 000,00
Modification et créations des parvis extérieurs	68 250,00		
TOTAL TRAVAUX	2 341 238,66	Sous-total Subventions attendues	962 799,78
Assistance Maitrise ouvrage (AMO)	40 510,00	Emprunts	1 000 000,00
Prestataires externes	42 828,00	Autofinancement complexe Sportif	768 986,21
Architecte	208 800,00	Autofinancement Skate Park	100 000,00
		Total emprunt + autofinancement	1 868 986,21
Total projet HT	2 633 376,66	FCTVA	448 266,00
Skate Park HT	100 000,00	Total Recettes	3 280 051,99
TOTAL HT	2 733 376,66		
TVA 20%	546 675,33		
Total dépenses TTC	3 280 051,99		

Fin septembre, nous avons présenté en Mairie, la nouvelle dénomination des différentes routes, chemins et impasses. Chaque maison, hors agglomération, se verra attribuer un numéro pour faciliter son identification.

Nous avons décidé de numéroter suivant le métrage, c'est-à-dire, suivant le nombre de mètres par rapport au départ de la route, chemin ou impasse (le panneau « Commequiers » servira de base pour le hors agglomération). Les numéros pairs seront sur la droite et les numéros impairs seront sur la gauche.



Exemple : n°124 pour une maison située à droite, à 124 mètres du début de la route, chemin ou impasse. Chaque habitation recevra prochainement un courrier avec sa nouvelle adresse. Votre ancienne adresse restera valable. Nous vous fournirons la plaque avec le numéro attribué à votre habitation. Ce courrier indiquera la date des permanences en mairie afin de retirer votre plaque.

Pour faciliter le repérage, le nom du lieu-dit peut-être indiqué, mais il n'est pas obligatoire.

Un exemple de nouvelle adresse :

Ancienne	Nouvelle
Mr et Mme DURAND	Mr et Mme DURAND
Le Moulin au Vent	Le Moulin au Vent
85220 COMMEQUIERS	(Facultatif)
	124 route de Saint Christophe
	85220 COMMEQUIERS

Quelques délibérations des derniers conseils municipaux :

Séance du 25 Mai

RESTRUCTURATION DU COMPLEXE SPORTIF : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de soutien auprès de l'Agence Nationale du Sport de 300 000 €. Voté à l'unanimité.

TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE À COMPTER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022.

Le Conseil municipal décide d'appliquer à compter de la rentrée scolaire 2021-2022 la nouvelle tarification. Voté à la majorité (22 pour, 2 contre et 3 abstentions).

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ DANS LE CADRE DE LA LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS.

Le conseil municipal décide :

- De prendre acte de la décision de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie de modifier ses statuts afin de se doter de la compétence « mobilité ».
- D'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en vue du transfert de la compétence « mobilité » avec effet au 1^{er} juillet 2021, comme l'impose le code des transports.
- D'autoriser Monsieur le Maire à notifier la présente délibération à la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et à prendre tout acte en exécution de la présente délibération. Voté à l'unanimité.

Séance du 14 juin

PROPOSITION DE CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT SUPPLÉMENTAIRE ET PROPOSITION D'ÉLECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE SUPPLÉMENTAIRE.

Le Conseil Municipal décide de créer un 8^{ème} poste d'adjoint. Voté à la majorité (22 pour et 5 contre). Après appel à candidature, Madame Marie-Thérèse BONNEAU se porte candidate. Madame Marie-Thérèse BONNEAU est élue 8^{ème} adjointe au Maire. Voté à l'unanimité.

PROPOSITION DE CRÉATION D'UN COPIL « PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES »

Le Conseil Municipal décide de créer un Comité de Pilotage « Prévention et sécurité des biens et des personnes ». Voté à l'unanimité.

Séance du 5 juillet

CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE UNIQUE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE POUR LA PISTE CYCLABLE RUE DES ÉCOUTES.

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et la commune de Commequiers se sont accordées pour réaliser dans le cadre de la requalification de la rue des Écoutes (mise en sens unique), une voie verte (mixte piétons/vélos) sur 340 m allant de la rue de Saint Gilles au vélorail.

Les travaux pour la réalisation de cette voie verte sont estimés à 90 000 € HT, soit 108 000 € TTC. Conformément au règlement d'intervention des pistes cyclables, le montant maximal d'intervention de la Communauté de Communes sera de 51 000 € (340 m X 150 €/m).

Le Conseil Municipal décide d'approuver la conclusion d'une convention avec la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Voté à l'unanimité.

LABEL TERRE DE JEUX

Le label « Terre de Jeux 2024 » vise deux objectifs principaux :

Célébrer les Jeux Olympiques de Paris sur tout le territoire français, en amont, et laisser un héritage, en aval. Délivré à la commune de Commequiers en septembre dernier par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques, ce label est décerné aux collectivités, quelle que soit leur taille. Entre sport pour tous et haut niveau, celles-ci s'engagent à faire vivre la dynamique olympique sur leur territoire.

Durant les prochains mois et jusqu'en juillet 2024, des actions seront mises en place, pour faire du sport un vecteur de santé, solidarité et communauté.

À ce sujet, une réunion d'information aura lieu début 2022.



Ouverture de la mairie au public

Tél. : 02 51 54 80 56

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 - 12h30	Sur RDV
Mardi	9h00 - 12h30	Sur RDV
Mercredi	9h00 - 12h30	Sur RDV
Jeudi	9h00 - 12h30	Sur RDV
Vendredi	9h00 - 12h30	Sur RDV
Samedi	9h00 - 12h30	Fermé
	(1 ^{er} et 3 ^{ème} de chaque mois)	

ESPACE MARIE CURIE

Le bâtiment de l'ancienne poste (Presbytère) sera livré à deux associations Commequiéroises (l'ADMR et le Secours Catholique) ainsi qu'à l'équipe liturgique de la paroisse. Trois bureaux et une salle de réunion ont été aménagés.



Ce bâtiment s'appelle maintenant « Espace Marie Curie »

Pourquoi Marie Curie ?

Au sein de la commission bâtiment, nous souhaitons mettre à l'honneur une femme.

Nous nous sommes portés sur ce choix, pour mettre en avant sa lutte pour l'émancipation des femmes et pour ses travaux sur les radiations, le polonium et le radium.

Marie Curie, physicienne et chimiste, née le 7 novembre 1867 a reçu deux prix Nobel, le premier de physique en 1903, le second de chimie en 1911, à une époque où les femmes avaient très peu de droits. Elle est à l'origine de la Physique Nucléaire, la radiochimie et la radiologie. Marie Curie fut la première femme professeur à la Sorbonne en 1906. Pendant la Première Guerre mondiale, elle participe à la conception de dix-huit unités chirurgicales mobiles et ambulances radiologiques. Après la guerre, elle a développé l'institut radium sur les recherches contre le cancer.

Marie Curie décède le 4 juillet 1934. Sa dépouille et celle de son mari sont transférées au Panthéon en 1995.

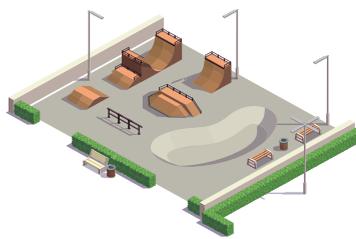
MAISON SAINT-JOSEPH

Après l'estimation des besoins, nous envisageons de faire de ce bâtiment une annexe de la Mairie. À savoir, la création de bureaux et d'une pièce d'archivage. Nous pourrions recevoir les services sociaux, les services juridiques et pourquoi pas du coworking. La toiture a été refaite en novembre 2021 pour protéger en urgence le bâtiment.



LE PROJET SKATE-PARK

Le projet Skate-park lancé depuis le mois d'octobre devrait voir le jour en juillet/août 2022.



Il nous a semblé préférable d'élaborer le projet avec des pratiquants (l'association Comm'Skate, l'AJC et un groupe de jeunes skateurs). Laissons les spécialistes proposer leur projet dans le respect de nos moyens financiers.

SALLE POLYVALENTE

L'intégralité de l'éclairage a été changé début novembre 2021. De plus des devis sont en cours pour refaire les peintures extérieures (y compris l'accueil de loisirs).

VOIRIE ET TRAVAUX EN COURS

AMÉNAGEMENT DU BOURG ET COVOITURAGE

Dans le centre-bourg, de nouveaux sens de circulation sont installés. La grande majorité de la population apprécie ces nouveaux aménagements.

Prochainement, des panneaux de covoiturage vont être posés, pour orienter les conducteurs vers le parking du stade de football à 200 mètres du bourg. C'est un emplacement qui est déjà prêt et bitumé. Nous espérons que cela permettra de libérer des places de parkings pour les commerces.



QUELS PROJETS POUR LE CIMETIÈRE ?

Nous sommes aujourd'hui dans une phase de transition vers le « 0 phyto »...

Pourquoi ?

- Le « 0 phyto » est une obligation européenne prévue dès juillet 2022, nous avons le devoir de nous y préparer.
- Nous connaissons les effets néfastes des produits phyto sanitaires sur la santé et nous nous devons de protéger nos usagers et nos agents.

Comment ?

- Nous allons être accompagné dans cette démarche par le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et Vendée Eau qui ont déjà une expérience dans ce domaine.
- Formation des agents à ces nouvelles pratiques (comment gérer un espace sans traitement chimique...).
- Favorisation des espèces de plantes naines et « traçantes » qui colonisent et qui stabilisent les surfaces au sol. Cela implique des passages réguliers et manuels afin de sélectionner les végétaux souhaités.

Cette transformation progressive mais malheureusement lente, s'accompagnera d'une végétalisation plus globale.

Exemples : plantes grimpantes sur les murs, installation des espaces bouquetiers et aménagement en mobilier urbain (bancs...). Avant qu'un équilibre s'installe, cette phase de transition implique quelques désagréments liés à la présence de végétaux non désirés. À terme, cela aboutira à l'embellissement de notre cimetière, favorisant ainsi l'apaisement et le recueillement.





UNE RENTRÉE RÉUSSIE !



UN SERVICE DÉDIÉ À L'ENFANCE-JEUNESSE

C'est autour d'un nouveau directeur et d'un projet éducatif pensé que le nouveau service enfance-jeunesse de Commequiers s'est installé.

Depuis des mois, la Ville de Commequiers s'est dotée d'une politique éducative ambitieuse en considérant que les temps périscolaires et extrascolaires représentent des moments éducatifs à part entière.

Cela s'est traduit par un engagement fort de la collectivité :

- Par un soutien accru et une mise en valeur des projets pédagogiques
- Avec un travail au quotidien pour un accueil de qualité sur les différents temps périscolaires et extrascolaires
- Avec le renforcement de la coordination des actions menées.

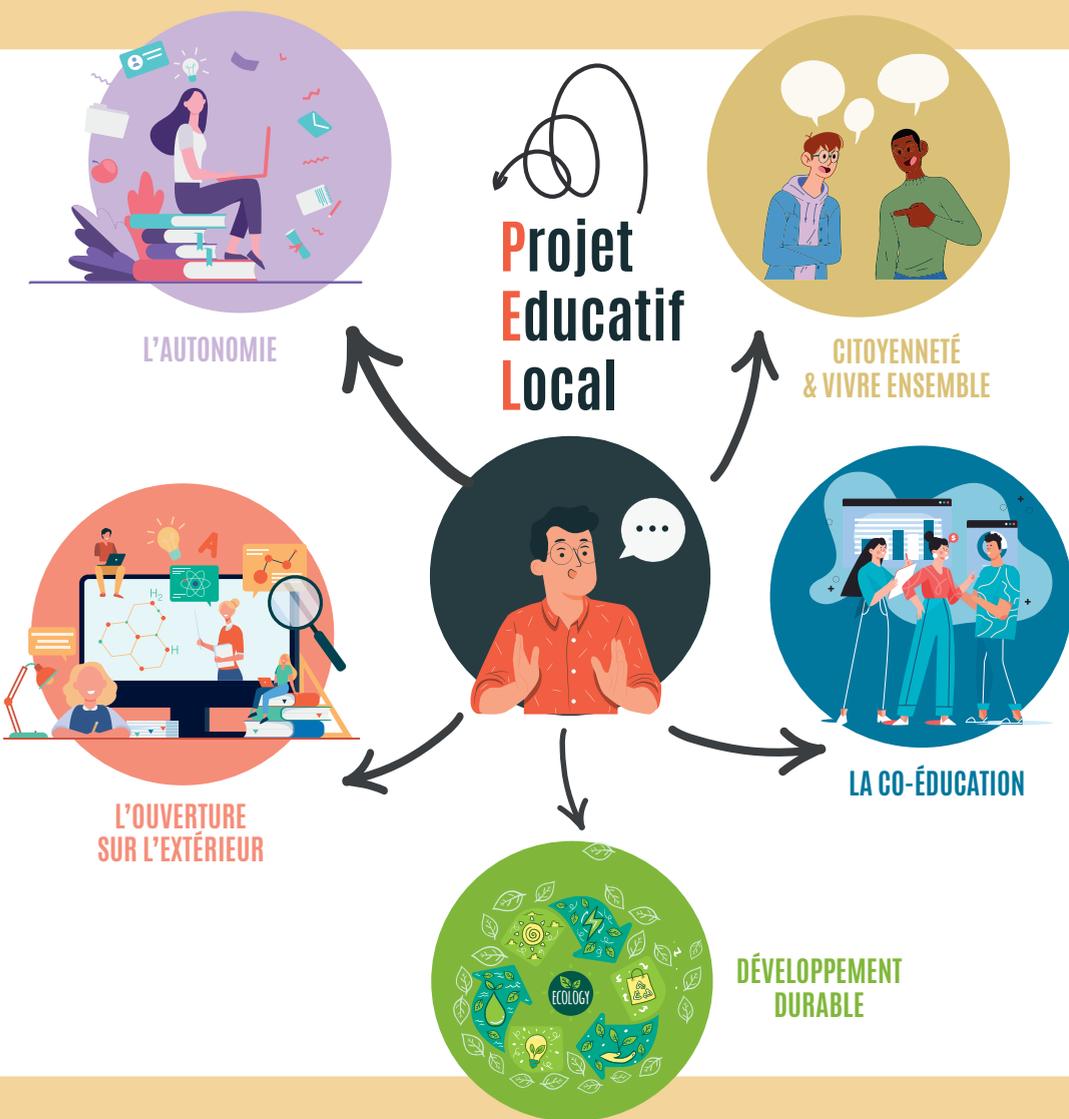
LE PEL

La Ville applique depuis Septembre 2021 son **Projet Éducatif Local** élaboré par les **Élus**.

Le **Projet Éducatif Local** vise à donner de la cohérence au parcours éducatif de chaque enfant au travers des activités qui lui sont proposées. Le PEL permet de mettre en œuvre des actions correspondantes aux besoins éducatifs des enfants. Tout en respectant les compétences de chacun, il favorise également les échanges entre les différents acteurs contribuant ainsi à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités.

DES PROJETS STRUCTURANTS ET TRANSVERSAUX

L'équipe d'animation élabore ses projets en fonction du **PEL**. Toutes les activités proposées auront un lien avec les principes éducatifs définis par les **Élus**.



Recette du restaurant scolaire

TIRAMISU DE NOËL POUR 10 BONS GOURMANDS

- 200 GR DE CHOCOLAT PATISSIER
- 2 PAQUETS DE 36 BISCUITS À LA CUILLÈRE
- 2 SACHETS DE SUCRE VANILLÉ
- 6 ŒUFS
- UN GROS POT DE CRÈME ÉPAISSE (250 GR)



- Une fois montés, y incorporer doucement la crème fraîche pour que cela fasse une crème fluide et sans grumeaux.
- Une fois le chocolat fondu, hors du feu y incorporer les jaunes d'œufs.

Dans un plat à cake, disposer un film alimentaire sur toute la surface pour le démoulage.

Tremper, un par un, les biscuits à la cuillère dans le mélange crème + blancs et disposer une couche au fond du plat. Verser une couche de chocolat fondu dessus.

Recommencer l'opération jusqu'à ne plus avoir de crème, biscuits et chocolat. Une fois terminé, mettre le plat dans la partie basse du réfrigérateur et laisser reposer au minimum pendant 3 h

Démouler et saupoudrer de poudre de chocolat. À déguster frais.



- Faire fondre le chocolat au bain marie.
- Séparer les blancs des jaunes d'œufs.
- Monter les blancs au batteur avec le sucre vanillé.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'épanouissement de l'enfant passe par un accompagnement éducatif de qualité assuré par des adultes qualifiés. La Ville entend donner à l'ensemble des intervenants sur ces temps d'animation les moyens d'une action efficace et une véritable reconnaissance. Le rôle d'encadrant est essentiel tout comme de tendre vers une stabilité d'équipe. Le succès des actions repose sur l'existence d'un lien privilégié avec les familles et sur une relation de confiance avec l'enfant et les acteurs de la communauté éducative locale.

UN DIRECTEUR DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

La collectivité a accueilli un nouvel agent en la personne de Thomas RUPP. Ce cadre en charge de la coordination des services périscolaires et extrascolaires a pour mission la mise en œuvre de la politique jeunesse de la Municipalité, le pilotage des projets d'animation sur la commune, le management des équipes. Entre les différents temps d'accueil, ce sont les mêmes équipes d'animateurs qui interviennent auprès des publics. Une seule direction est nécessaire pour rassurer les usagers et marquer des repères constants à la fois pour les équipes et les enfants.

De gauche à droite : Flavie, Anne-Françoise, Delphine, Alexis, Simon, Thomas, Anaïs (personnes absentes : Sandrine et Emilie).



ZOOM ALSH et VIV'ADOS

Une rentrée réussie pour 1 2 3 soleil ! Le centre accueille les enfants de 3 à 11 ans tout au long de l'année et à différents moments de la journée.

En période scolaire :

Le périscolaire est ouvert les matins de 7h à 9h et les soirs de 16h30 à 19h. Ces accueils sont particulièrement sollicités par les familles et la demande est de plus en plus forte.

Nous accueillons en moyenne 62 enfants le matin et 77 le soir, la fréquentation pouvant atteindre une centaine d'enfants les mardis et jeudis. Les enfants arrivants tôt peuvent apporter leur petit déjeuner et le consommer sur place. Le soir, l'équipe d'animation élabore les gouters en respectant l'équilibre alimentaire.

Le centre est ouvert les mercredis de 9h à 17h avec la possibilité de profiter du péricentre de 7h à 9h et de 17h à 19h. Depuis septembre, une moyenne de 48 enfants sont présents chaque jour. Un tiers d'entre eux sont âgés de moins de 6 ans.

Cette année le thème choisi est « le voyage », l'équipe d'animation fait découvrir un nouveau pays chaque mercredi. Aussi, de septembre à octobre, ils ont voyagé en Asie (Chine, Japon, Vietnam, Thaïlande...) et à compter de novembre, ils exploreront l'Océanie...

Vacances d'automne :

Ce sont 127 enfants qui ont fréquenté le centre durant les vacances d'automne et une moyenne de 47 enfants accueillis par jour. 39% d'entre eux ont moins de 6 ans.

Les plannings d'activités ont été réalisés sur le thème de « l'art visuel ». Les plus petits ont pu jouer aux apprentis photographes et poser comme modèles, s'initier au light painting, réaliser un scrapbooking ou faire du land art au parc du château.

Le groupe des moyens a expérimenté différentes activités comme : la sculpture sur bloc de calcaire, la décoration de la cour à la craie, un rallye photo...

Enfin les plus grands ont été initiés à la réalisation d'un film (encore en cours de montage). Ils ont créé leur propre œuvre d'art au travers de différents ateliers créatifs. Ils ont également pu se défouler sur le dance Floor lors de la boum d'Halloween.

La journée d'Halloween a été un temps fort des vacances, les enfants déguisés n'ont pas hésité à dévaliser M. Le Maire de tous ses bonbons ! Pour information, la ville a décidé d'ouvrir son centre de loisirs la 1^{ère} semaine des vacances de décembre.

Viv'ados !

Chaque année, de nouveaux adolescents s'inscrivent à Viv'ados.

Cet automne la structure a accueilli 31 jeunes.

Plusieurs animations et sorties ont été proposées dont la soirée Halloween et l'élection du meilleur déguisement.

Ils ont pu également assister au match de basket Challans-Tours, sans oublier la

sortie au complexe Redzone qui a fait le plein !

Nous vous donnons rendez-vous aux vacances de décembre pour la prochaine sortie.



LA FRÉQUENTATION DES STRUCTURES COMMEQUIÉROISES

EN QUELQUES CHIFFRES



- 381 élèves scolarisés de la petite section au CM2 (les 2 écoles confondues).



- Nombre moyen d'enfants accueillis en périscolaire

- le matin 62
- le soir 77 avec des pics à plus de 100 les mardis et jeudis

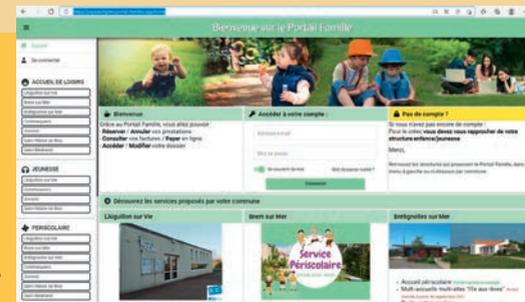


- 292 repas préparés au restaurant scolaire municipal tous les jours.

LE PORTAIL FAMILLES

Nouveauté de cette rentrée,

la mise en place du portail famille intercommunal, qui permet aux parents de réserver et payer en ligne pour : 1 2 3 soleil, Viv'ados et le restaurant scolaire.



LA VILLE RÉCOMPENSE LES JEUNES LAURÉATS

NOUVEAU

Pour sa première édition, la Ville de Commequiers récompensera les jeunes lauréats lors de la soirée des vœux à la population.

Cette récompense sera décernée aux élèves commequiers, ayant obtenu en 2021, l'un des diplômes suivants : CAP - BEP - BAC général, professionnel ou technique, (sous réserve d'une inscription en mairie avant le 18 décembre 2021).





EHPAD « LES MIMOSAS »

Mais quel est donc ce bâtiment ?

Il est intégré au paysage de la commune depuis 1974. Situé en centre bourg, derrière la Mairie, voici l'EHPAD Les Mimosas. Il a fait partie et fait partie à ce jour du quotidien des habitants, des familles, des proches, des agents, des bénévoles. Que la confiance accordée soit ici remerciée.

Devenir EHPAD

Une convention tripartite a été signée par le Centre Communal d'Action Sociale, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental en octobre 2003 pour transformer le foyer-logement en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Qui est le gestionnaire de l'EHPAD Les Mimosas ?

C'est le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Commequiers, représenté par son Président, le Maire de la commune. L'EHPAD Les Mimosas relève de la fonction publique territoriale.

Quelle est sa mission ?

Sa mission est d'accueillir, en hébergement permanent, des personnes âgées de 60 ans et plus et des personnes de moins de 60 ans à titre dérogatoire. L'EHPAD Les Mimosas dispose d'une habilitation à l'aide sociale départementale, rendant l'établissement accessible aux personnes quels que soient leurs revenus.

Comment faire pour s'inscrire ?

Les inscriptions se font par internet sur le site Via Trajectoire. Il est conseillé de venir visiter l'établissement (prendre rendez-vous auprès de l'accueil de l'établissement) avant de s'inscrire, afin de savoir si le projet de l'établissement sera en mesure de prendre en compte votre projet de vie.

Les tarifs

Les tarifs relatifs à l'hébergement et à la dépendance sont arrêtés chaque année par le Conseil Départemental. Le tarif soins est arrêté par l'Agence Régionale de Santé mais il n'est pas payé par l'habitant et à ce titre, il n'apparaît pas sur la facture.



L'accompagnement des habitants aux Mimosas

L'effectif est de 49 agents (40,23 Équivalents Temps Pleins). De nouveaux métiers sont apparus au fil du temps : médecin coordonnateur, cadre de santé, psychologue, ergothérapeute, animateur, diététicienne, responsable qualité de vie, etc.

Un EHPAD innovant

- Mise en place de la Télémédecine dès 2011, en partenariat avec le consultant Michel RIOLI, le Centre Hospitalier Loire Vendée Océan (CHLVO) et l'EHPAD Les Mimosas, dans le cadre du projet TELEMEDINOV (la Télémédecine Interopérable du nord-ouest Vendée)

Une recherche continue de la qualité

- 1^{er} établissement labellisé à la philosophie de soins de l'Humanitude, gage de bienveillance, en Pays de la Loire, en 2016. Il récompense le travail accompli au quotidien par l'ensemble des équipes. Le renouvellement du label, acquis pour 5 ans, est prévu pour octobre 2022.

L'EHPAD Les Mimosas demain : un EHPAD In and Out

L'EHPAD a vocation à être plus ouvert sur la ville. L'EHPAD Les Mimosas, peut offrir certains services en direction de la commune, du territoire, mais aussi recevoir certains services de la commune, du territoire, au sein de l'EHPAD.



BILLET D'HUMEUR : À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



À l'ère de la communication ultra rapide...

À l'ère du partage à un maximum de personnes dans un minimum de temps...

N'est-il pas urgent de s'arrêter un instant... de prendre le temps de réfléchir à ce que nous postons sur les réseaux, aux mots que nous écrivons afin qu'ils ne deviennent pas des maux pour les autres...

Est-ce que je prends le temps quand j'écris un commentaire... ou est-ce que je l'écris sous l'impulsion ?

Est-ce que je prends le temps de ne pas juger trop vite ?

Est-ce que je prends le temps d'écrire avec respect ?

Est-ce que je prends le temps d'être bienveillant envers mes interlocuteurs ?

Est-ce que je prends le temps de me renseigner avant de poster ?...

Est-ce que je prends le temps de peser mes mots ?...

Est-ce que je prends le temps de penser aux personnes qui liront mes propos ?...

Est-ce que je prends le temps de penser aux personnes qui renchériront mes propos ?...

Est-ce que je prends le temps de penser aux personnes qui pourraient être blessées à la lecture de mes lignes ?...

Est-ce que je prends le temps de m'interroger sur l'utilité de mes propos ? ...

Est-ce que je prends le temps, afin que les réseaux sociaux soient une vraie richesse et ne deviennent pas des réseaux A-Sociaux ?...



Une conférence sera donnée sur la problématique des réseaux sociaux à l'intention (ou attention) de nous tous Adultes, Jeunes, Ados, Enfants... : le lundi 21 Février 2022, à Commequiers

(la salle reste à définir).

TRIBUNES D'EXPRESSION

GRUPE MAJORITAIRE

Chères Commequiéroises, chers Commequiérois. 18 mois se sont écoulés depuis l'installation de votre nouvelle municipalité. Chacun a pris ses fonctions, mesuré ses responsabilités sur le plan communal comme intercommunal.

A travers nos actions quotidiennes, nous vous proposons d'aborder l'environnement d'un élu qu'il soit conseiller, conseiller délégué, adjoint ou maire. Parmi nous, des femmes et des hommes qui œuvrent pour leur territoire. Certains ont entamé leur tout premier mandat tandis que d'autres sont plus expérimentés.

Au-delà d'un engagement citoyen, un élu porte une responsabilité municipale qui garantit la construction d'un intérêt général et non d'un intérêt personnel. Chaque jour, il doit honorer ce « contrat démocratique » afin d'améliorer la vie du groupe et ce, dans un objectif commun : le bien vivre ensemble.

Chacun s'organise comme il peut. Il faut trouver un équilibre afin de concilier pour certains, la vie professionnelle et le mandat, sans négliger la vie familiale. Les journées sont bien cadencées. Un élu multiplie les rendez-vous dédiés aux projets ; participe aux assemblées générales, associatives, scolaires ; assiste régulièrement aux séances du conseil municipal, convoque et préside les réunions de commissions...

De plus, il est régulièrement présent à la mairie pour piloter et suivre les dossiers en cours, répondre aux sollicitations des administrés ou bien gérer des urgences ou des imprévus. C'est également un élu de proximité, qui apprend sur le tas et qui arpente les rues et chemins de la commune pour entretenir et tisser un lien avec la population.

Pour porter des projets et les mener à terme, il faut quotidiennement écouter, rencontrer, échanger, débattre, délibérer... C'est le fruit d'un travail collectif.

Nous vous invitons à assister aux séances du conseil municipal qui sont, pour les élus, le lieu de débat et de délibération. Les 21 élus de la majorité que nous formons, peuvent avoir des opinions divergentes mais qui ne nous empêchent pas de travailler ensemble. Pour nous, il n'est pas question d'exclure un membre du groupe s'il ne « vote » pas comme la majorité. Dans le même sens, nous sommes satisfaits du travail collaboratif mené avec une majeure partie du groupe d'opposition.

Nous restons à votre disposition et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les 21 élus de la majorité.

GRUPE D'OPPOSITION

Chères Commequiéroises, chers Commequiérois, Nous sommes ravis de vous retrouver pour la troisième fois dans cet espace d'expression. En espérant que nous serons plus visibles que dans le bulletin de juin !

Nous restons très engagés dans la municipalité en assistant aux réunions des différentes commissions et aux conseils municipaux. Nous exprimons nos désaccords et faisons des propositions. Le dialogue s'installe petit à petit. Un exemple : j'ai proposé au conseil municipal du 5 juillet dernier que l'on participe à la semaine de la mobilité pour inciter à utiliser des modes de déplacement alternatifs à la voiture. Cette idée a été reprise par l'adjointe à l'environnement, Mme Bonneau, et la matinée du 26 septembre a été consacrée à une randonnée pour découvrir des chemins réservés aux piétons et aux cyclistes autour du bourg. Je déplore seulement de ne pas avoir été associée à l'organisation du projet. Il y avait urgence, m'a-t-on dit... un argument facile que nous entendons un peu trop souvent.

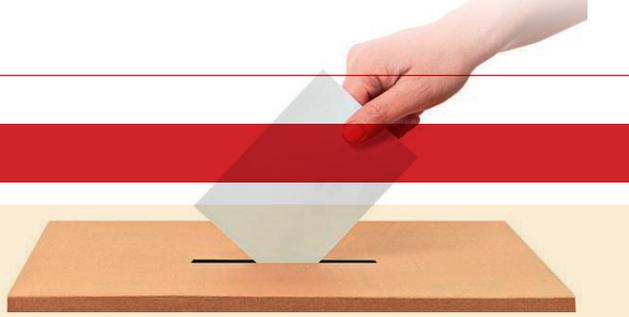
Autre initiative que nous approuvons: la réunion publique du 6 octobre dernier dédiée aux aménagements de circulation dans notre bourg et aux espaces de stationnement. Espérons qu'il y aura d'autres réunions publiques, mais de préférence avant que les projets ne soient décidés, pour que chacun apporte ses idées. Concernant le stationnement, nous savons depuis longtemps qu'il est difficile de se garer les jours de marché. Il y a un projet de renouvellement urbain face à la bibliothèque. J'avais évoqué l'idée de faire un marché couvert à cet endroit, ce qui permettrait de libérer la place de l'église pour le stationnement. Il faut engager la réflexion sur ce sujet... en commission urbanisme, dont l'accès m'a été refusé par M. Moreau sans justification écrite !

Enfin, nous sommes également très présents à la communauté de communes porteuse de projets intéressants: aides pour l'achat d'un vélo, permanences de France Services pour vos démarches administratives, distribution de nichoirs à mésanges dans les écoles, développement de l'éco-pâturage pour permettre une gestion différenciée des espaces verts.

Pour finir, j'aimerais, au nom de toute l'équipe, remercier toutes celles et tous ceux qui viennent à notre rencontre spontanément pour nous poser une question, nous alerter sur un point précis ou juste discuter. Ces échanges sont toujours agréables et nous permettent de mieux cerner vos besoins. Merci encore et continuez !

Sonia Charlos, Léone Taraud, Jean-François Jolly, Philippe Cantin, Fabrice Devaud

ÉLECTIONS



Élections présidentielles : les dimanches 10 et 24 avril 2022
Élections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Comment s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année, mais il est préférable de ne pas attendre le dernier moment. Les inscriptions ont lieu au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le premier tour de l'élection.

Cette démarche peut se faire :

- en mairie
- par courrier
- par internet sur « service-public.fr » (papiers/citoyenneté - citoyenneté - élections)

Quelles pièces dois-je fournir ?

Pour inscription :

- carte nationale d'identité ou passeport (en cours de validité ou ayant expiré depuis moins de 5 ans),
- justificatif de domicile de moins de trois mois (facture de fournisseur d'énergie, taxe foncière, taxe d'habitation...).

Pour changement d'adresse dans la commune :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile (facture de fournisseur d'énergie, quittance de loyer, taxe foncière, taxe d'habitation...).

Refonte des listes électorales

L'année 2022 donnera lieu à une refonte des listes électorales et par conséquent à un envoi général des cartes électorales à tous les électeurs à la mi-mars qui mentionneront le lieu du bureau de vote.

Lieux des bureaux de vote pour 2022

Bureau 1	Salle Communale	Rue Charles de Gaulle
Bureau 2	Mairie	Place du 8 Mai
Bureau 3	Restaurant Scolaire	239 rue de la Vie

Brèves du CMJ...

Le Conseil Municipal des Jeunes est une assemblée constituée de 12 élèves de CM1-CM2 élus des 2 écoles commequiéroises.

Dans une démarche de participation, les conseillers réfléchissent en réunion à la mise en place de projets sur des thématiques variées (jardins participatifs, aménagement de zones de loisirs, boîtes à livres...). Ils participent aux temps forts communaux et aux commémorations.



Nous accueillons depuis le 15 octobre dernier, 6 nouveaux jeunes élus qui travailleront avec nous pendant 2 ans. Nous remercions les 6 jeunes élus sortants pour leurs idées et projets réalisés. Cette activité est encadrée par Damien Vendange-Golhen, conseiller municipal délégué.



FOURRIÈRE CANINE INTERCOMMUNALE DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

La fourrière canine est un service, qui recueille les chiens errants en attente de retrouver leur propriétaire.

CHIEN ERRANT, QUI CONTACTER ?

La Communauté de Communes est compétente pour la capture des chiens errants et la gestion de la fourrière canine. Celle-ci est située dans l'enceinte du Centre Technique Intercommunal, ZAE du Soleil Levant à Givrand.

Tout chien repéré errant sur la voie publique peut faire l'objet d'un signalement soit en contactant la mairie la plus proche aux jours et horaires d'ouverture, ou en contactant la gendarmerie (17) la nuit, les week-ends et les jours fériés.

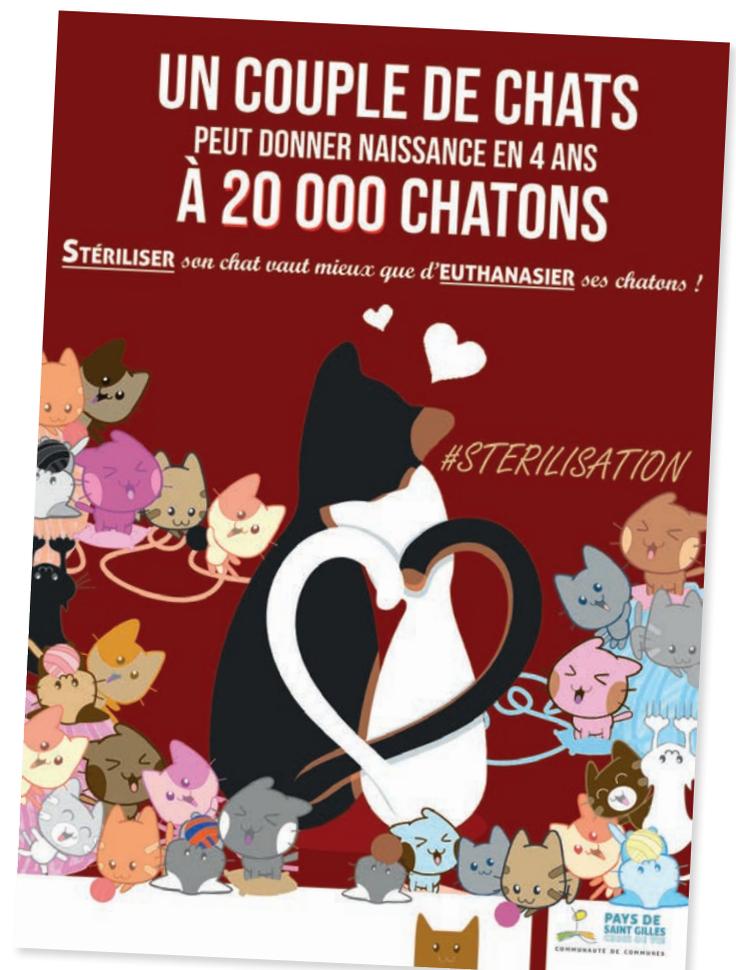
Les chiens signalés errants sont capturés par un agent de la Communauté de Communes dûment habilité.

Les chiens capturés sont transférés 7j/7 vers la fourrière intercommunale située :
 Au Centre Technique Intercommunal
 ZAE du Soleil Levant - 85800 Givrand

La récupération des chiens se fait uniquement sur rendez-vous

au 02 51 26 97 07 du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Les frais de fourrière, de vétérinaire si besoin, sont à la charge du propriétaire.





UNE FRISE CHRONOLOGIQUE RACONTE 1000 ANS D'HISTOIRE

Depuis un an, la municipalité mène une réflexion autour d'un projet de circuit d'interprétation sur le site du château féodal. L'objectif est de permettre au public d'effectuer une nouvelle activité, de révéler la signification du patrimoine culturel et de s'appropriier l'histoire régionale et nationale.

Cette démarche réfléchie est le fruit d'un travail mené avec une ingénieure culturelle, spécialisée en art et un historien de l'architecture, qui s'inscrit dans une volonté de sauvegarde, de protection et de mise en valeur d'un patrimoine unique de notre territoire.

Au printemps 2022, une première étape se matérialisera par la création d'une frise chronologique retraçant 10 siècles d'histoire. Un voyage dans le temps qui s'étendra du 11^{ème} siècle jusqu'aux travaux de consolidation réalisés en 2020. Pour cibler un large public, cette table d'interprétation offrira plusieurs niveaux de lecture (vie courante, histoire des seigneurs, évolution architecturale...). Ainsi, les textes seront illustrés par des photographies anciennes, des saynètes historiques et des personnages emblématiques.

Enfin, le mobilier choisi sera entièrement recouvert de bois et s'intégrera parfaitement dans le paysage.

La réalisation de ce projet marque une étape majeure dans le développement touristique de notre commune.



© photo : Association Défi Patrimoine

BIBLIOTHÈQUE

Le temps du COVID est un temps de transition, la bibliothèque a su rester aux côtés de ses lecteurs et s'adapter en proposant des solutions pour accéder aux livres, même si ce n'est pas toujours facile. Ce fut l'occasion de se moderniser en offrant un catalogue en ligne qui permet de réserver ses livres à distance : bibliotheque-commequiers.fr.

Notre équipe de bénévoles est toujours sur le pont, souriante et joviale dans une bibliothèque rénovée avec du nouveau mobilier qui accueillera les BD jeunesse renouvelées grâce à un budget exceptionnel.

Nous avons également de nouveaux sièges colorés en PVC, faciles à nettoyer et désinfecter.

Les bénévoles ont pu cette année reprendre les braderies de livres. C'est une animation sympathique, très attendue qui permet de s'offrir des livres à prix vraiment très doux.

Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de mettre en place des animations en décembre pour que nos lecteurs, en particulier les plus jeunes et leurs familles puissent profiter de l'esprit de Noël.

Nous rappelons aux familles de Commequiers que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour leurs enfants de moins de 12 ans et permet d'emprunter albums, BD, romans, documentaires, il y a aussi des livres pour les enfants en difficulté face à la lecture (dyslexie).

C'est une chouette idée de cadeau de Noël, non ?



À très bientôt à la bibliothèque.

Pour nous contacter : bibliotheque@commequiers.fr

La bibliothèque vous reçoit : Mardi : 16h30-18h00 // Vendredi : 16h30-19h00 // Mercredi et Samedi : 10h00-12h00